

DÉLIBÉRATION N° CS 2022-04-052

PROGRAMME LOCAL POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) / COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI (CCES) / MODIFICATIONS

Nombre de membres :

En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 22

L'an deux mil vingt-deux, le 03 octobre ;
L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en
séance ordinaire à l'atelier Cyclab à Surgères, sous la présidence de
Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Anne-Sophie DESCAMPS – Lina BESNIER – Ghislaine GOT

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Serge BERNET – Jérôme GARDELLE
Emmanuel JOBIN – Jean GORIOUX – Denis DUBOURGNOUX – Jean-Paul GAILLOT – David RAFFÉ
Jean-Pascal VIALE – Sylvain BARREAUD – Philippe PELLETIER – Jean-Luc DUGUY – Julien GOURRAUD

Présents / Membres suppléants

Monsieur Pascal PELLERIN suppléant de Monsieur Jean-Luc FOURRÉ
Madame Martine BOUTET suppléante de Monsieur Sylvain FAGOT

Présence des suppléants sans vote**Absents titulaires**

Mesdames Isabelle COSSON (*excusée*) – Gisèle VERGNON

Messieurs Jean MOUTARDE (*excusé*) – Michel LALAIZON – Hubert COUPEZ – Jean-Luc FOURRÉ
Gaby TOUZINAUD – Éric GUINOISEAU (*excusé*) – Stéphane AUGÉ (*excusé*) – Sylvain FAGOT (*excusé*)
Laurent RENAUD – Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :
23 septembre 2022

Affichage de la convocation le : 23 septembre 2022
(Art. L2121-10 du CGCT)
Publication (affichage) ou notification du :
05 octobre 2022



Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° CS2019-06-063 du 09 décembre 2019 relative au lancement de la procédure d'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA),

Vu la délibération n° CS2020-04-050 du 05 octobre 2020 suite au renouvellement des assemblées suite aux élections de mars et juin 2020,

Considérant que la composition de la CCES est soumise à l'évolution des opportunités de partenariat et de travail,

La liste s'en trouve modifiée comme suit :

STRUCTURE	NOM	PRÉNOM
ADEME	FORGEOT	Cécile
Association d'aide à l'emploi	NICOLAS	Isabelle
AUNIS GD	LEROYER	Sylvie
BIG UP 17	ANDRIEU	Bernard
CCI	COUPEL	Anne-Sophie
CCI	BOUERIE	Fred
CCI	MARCHAL	Florence
CDA Saintes	NARJOUX	Bertrand
CDA Saintes	CLAMENS	Sarah
CDA Saintes	PETIT	Thomas
CDA Saintes	L'HOTELLIER	Sophie
CDA Saintes - Elu	GARDELLE	Jérôme
CDA Saintes - Elu	JALLAIS	Pierre-Henri
CDC Aunis Atlantique	CHASSAGNOUX	Carole
CDC Aunis Atlantique	COUGOULE	Elise
CDC Aunis Atlantique	GALI	Florence
CDC Aunis Atlantique - Elu	FAGOT	Sylvain
CDC Aunis Atlantique - Elu	PELLETIER	Philippe



CDC Aunis Sud	PHILIPPOT	Cécile
CDC Aunis Sud	BOIZEAU	Cédric
CDC Aunis Sud	FANTON	Laurence
CDC Aunis Sud - Elue	DESCAMPS	Anne-Sophie
CDC Cœur de Saintonge	BARBAUD	Matthieu
CDC Cœur de Saintonge - Elu	BARREAUD	Sylvain
CDC Gémozac et Saintonge viticole	DAVID-GUIRAL	Marie-Eve
CDC Gémozac et Saintonge viticole - Elu	GIRARD	Loïc
CDC Ile de Ré	DUBOIS	Sylvie
CDC Ile de Ré	ROBIN	Thomas
CDC Ile de Ré - Élu	BESNIER	Lina
CDC Vals de Saintonge	GENEAU	Aloysia
CDC Vals de Saintonge	SERRA	Johanna
CDC Vals de Saintonge	CHEVALIER	Victor
CDC Vals de Saintonge	ROSIER	Renaud
CDC Vals de Saintonge - Elue	MESNARD	Françoise
CDC Vals de Saintonge - Elue	TACHE	Ornella
Club des commerçants Surgères	RAGOT	Odile
Club pro Vals de Saintonge	DAYRON	Fabrice
CMA 17	FIALON	Isabelle
CMA 17	MERCIER	Anne
Collectif Saintonge durable / TERDEV	DAUTRY AUTIN	Eva-Maria
Cyclad - Président	GORIOUX	Jean
Département	STANKIEVITCH	Marie-José
ESAT de Marlonges	GIRARD	Eric
ESAT de Marlonges	JAUNAS	Christelle



Espace Mosaïque		
Nature environnement 17	GRIZEAU	Lucille
OT Aunis Marais Poitevin	TOUYA	Julie
Parallèle Saint Jean d'Angély	LIOTARD	Nathalie
Région	THEILLOUT	Nadine
Relais 17	GAROT	Jérôme
Retour O Sol	DEBAY	Xavier
UC2A	FRAIRE	Eric
UC2A	LE SCOUARNEC	Vincent
ULSIE	GROLEAU	Josette
ULSIE	LOZACH	Marianne
ULSIE/régie de quartier	BIGOT	Maryline
Vals de Saintonge mobilité	COCQUEREZ	Jacques
Zero waste St Jean d'Angély	SELLOS	Eloïse

Cette composition pourra être modifiée en fonction des opportunités de partenariat et de travail, et ce, jusqu'à la fin du PLPDMA actuel (2020-2026).

Ces explications entendues, Madame la 3^{ème} Vice-présidente demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical,
22 membres présents, 22 membres votants, à l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Prend acte de la modification de la composition de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi-CCES,
- Autorise Monsieur le Président ou Madame la 3^{ème} Vice-présidente à prendre toute disposition pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Le Président,
Jean GORIOUX

Fait à Surgères, le 04 octobre 2022
Extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

